

au-dessous duquel la nature a été constituée. Aveugle serait celui qui, placé, selon les belles expressions de Kant, entre le ciel étoilé et la conscience du devoir, ne saurait pas distinguer, entre ces deux ouvertures infinies, que son existence se lie à l'accomplissement d'une fin ayant, en dehors de la nature, Dieu même pour objet, et vers laquelle nous marchons tous par le surnaturalisme déjà commencé de la mort.

Aux phrases tranchantes et aventurées que je citais tout à l'heure, je me plais à opposer ces quelques lignes de M. Guizot. « Le gouvernement de l'univers et du genre « humain, a dit l'éminent penseur, est autre chose que l'en- « semble des lois et des faits naturels qu'y observe la raison « humaine, et des lois et des faits accidentels que la liberté « humaine y introduit, c'est-à-dire qu'au-delà et au-dessus « de l'ordre naturel et humain, qui tombe sous notre con- « te naissance, est l'ordre surnaturel et surhumain que Dieu « règle et développe, hors de la portée de nos regards (1). » Paroles d'un grand sens et qui doivent fixer la conscience philosophique. Tout vrai philosophe sent retentir en lui le cri de Linné : « O quam contempta res est homo, nisi suprâ « humana se erexerit. »

il y a donc, nous ne saurions en douter, un ordre surnaturel auquel la création et le gouvernement de l'univers répondent. Le seul point de la difficulté est de savoir si cet ordre surnaturel est accessible à l'homme.

Je me perdrais dans d'inutiles développements de ne pas aller tout de suite à la conclusion où on est aisément conduit, pour peu qu'on considère la disproportion de notre esprit aux vérités de l'ordre surnaturel qu'il s'agirait d'embrasser : c'est que le surnaturel ne peut pas être pour nous un objet

(1) Guizot, *Méditations et Etudes morales*, préface, p. vu.